

M. Prud'homme: Le président de Radio-Canada peut-il encore compter sur le plein appui du gouvernement pour s'acquitter de ses importantes responsabilités et fonctions?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Il y a quelques semaines, monsieur le Président, j'ai dit—en réponse à une question de mon collègue, si je ne m'abuse—que le gouvernement a beaucoup d'estime pour le président de Radio-Canada. Rien n'a changé.

* * *

LES DROITS DE LA PERSONNE

L'AFRIQUE DU SUD—L'ABOLITION DE L'APARTHEID—LES INSTANCES DE M^{GR} TUTU

M. Reg Stackhouse (Scarborough-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. A la suite de la visite de Mgr Tutu et des instances qu'il a présentées au nom de ses concitoyens, et comme les progressistes conservateurs ont toujours défendu les droits de la personne en Afrique du Sud...

Des voix: Oh, oh!

M. Stackhouse: Ah oui, cela remonte au gouvernement Diefenbaker.

Le Canada songe-t-il à exercer plus de pressions sur l'Afrique du Sud pour qu'elle abolisse l'apartheid?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Hier, monsieur le Président, j'ai eu l'honneur, comme tous les députés d'ailleurs, d'accueillir M^{GR} Tutu à la Chambre. J'ai eu le privilège de m'entretenir en tête-à-tête avec lui et de connaître ses opinions. Je lui ai dit qu'elles seront très utiles au nouveau gouvernement, car nous sommes sur le point de réexaminer la politique extérieure. Bien entendu, nous reverrons toute la question de nos relations avec l'Afrique du Sud.

M. Hnatyshyn: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

M. le Président: Le député de Burnaby m'a prévenu qu'il allait soulever la question de privilège et je suis tenu de lui donner la priorité. Le très honorable chef de l'opposition soulève-t-il la question de privilège ou...

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, il n'était pas encore midi quand j'ai demandé la parole.

M. le Président: J'ai plusieurs pendules, ce qui a toujours causé des difficultés à la présidence. Cette pendule-ci indiquait exactement midi et c'est pourquoi je me suis levé pour entendre la question de privilège.

Le député de Burnaby a la parole pour soulever la question de privilège.

• (1200)

Travaux de la Chambre

QUESTION DE PRIVILÈGE

RETRAIT DES REMARQUES FAITES À UNE RÉUNION D'UN COMITÉ PERMANENT

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, le lundi 3 décembre, à une assemblée du comité permanent de la justice et des questions juridiques de la Chambre des communes, j'ai révélé publiquement le contenu d'un document américain confidentiel faisant peser de graves doutes sur les activités de la CIA et des services secrets américains orientées contre le Canada, au milieu des années 1970. Le document de la CIA ordonnait aux services secrets d'obtenir des informations détaillées sur Petro-Canada, y compris sur l'acquisition éventuelle d'une société pétrolière américaine.

A l'assemblée de lundi, j'ai cité le nom de deux cadres de Petro-Canada en disant que je les soupçonnais d'avoir été chargés d'obtenir des informations confidentielles pour la CIA. Je me basais sur une source d'information confidentielle et je profitais ainsi de l'immunité parlementaire.

La tradition de l'immunité parlementaire est longue et importante, mais avec le recul, je regrette de m'être servi de mon immunité pour citer le nom de ces personnes. J'ai écrit à ces deux personnes pour leur dire que je regrettais profondément d'avoir cité leur nom publiquement devant le comité de la justice.

Monsieur le Président, je voudrais retirer sans réserve mes accusations et présenter mes excuses à ces deux personnes, M. Frederick Rayer et M. Robert Foulks, pour les ennuis que je leur ai sans doute causés.

Des voix: Bravo!

* * *

RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

LA RÉDUCTION DES SERVICES POSTAUX

M. le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que la pétition présentée par le député de Carleton-Charlotte (M. McCain) le jeudi 20 décembre 1984 est conforme aux exigences du Règlement quant à la forme.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre d'État (leader parlementaire du gouvernement à la Chambre)): Monsieur le Président, je fais appel au Règlement au sujet des travaux de la Chambre.

Nous avons eu entre leaders parlementaires des consultations comme toujours cordiales et fructueuses qui nous ont permis d'établir les travaux, avec l'assentiment de tous les partis, au moins jusqu'à la fin de la journée.

Je voudrais donc maintenant présenter, à vous, monsieur le Président, et à la Chambre, un projet de résolution concernant les travaux d'aujourd'hui. Vous pourrez constater que l'on consent à l'unanimité à ce que ce projet de résolution soit présenté et accepté. En voici le texte: